

**DECISION N° DC44/21**

**Attribution du marché relatif à l'assurance des risques statutaires des agents titulaires  
du SIOM de la Vallée de Chevreuse**

Le Président du SIOM de la Vallée de Chevreuse,

**Vu** les articles L. 5711-1, L. 5211-2, L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le code de la commande publique, et notamment ses articles L2123-1 et R2123-1,

**Vu** la délibération DL 44/2020 du 23 juillet 2020 portant sur les délégations du Comité syndical au Président du SIOM,

**Vu** l'avis d'appel public à la concurrence envoyé le 17 novembre 2021, paru dans le Parisien le 22 novembre 2021 et sur la plateforme dématérialisée du SIOM <http://www.e-marchespublics.com> le 17 novembre 2021, avis n° 825261

**Vu** l'offre remise par la société **SMACL**, 141 avenue Salvador Allende, 79031 NIORT Cedex 9,

**Considérant** la nécessité pour le SIOM de s'assurer pour les risques statutaires liés aux agents titulaires du SIOM,

**DECIDE**

**ARTICLE 1 :**

D'attribuer à la société **SMACL**, sise 141 avenue Salvador Allende, 79031 NIORT Cedex 9, le marché relatif à l'assurance des risques statutaires des agents titulaires du SIOM de la Vallée de Chevreuse,

**ARTICLE 2 :**

Une offre a été reçue. A l'issue de l'analyse, le classement des offres est le suivant :

N° de classement des offres	N° d'ordre au registre des dépôts	Nom du candidat
1	1	<b>SMACL</b>

En conséquence, le marché est attribué à la Société **SMACL**, qui a d'ores et déjà fourni au stade de la candidature les pièces administratives mentionnées aux articles R2143-3 et R2143-6 du code de la commande publique, et dont l'offre est jugée acceptable sur le plan budgétaire.

**ARTICLE 3 :**

Le marché est un marché ordinaire à montant forfaitaire.

Les candidats avaient l'obligation de répondre à l'offre de base (couverture des risques décès, longue maladie, longue durée et accident du travail) et pouvaient proposer en prestations supplémentaires éventuelles (options) la couverture des risques suivants : maternité. Les candidats avaient également la possibilité de proposer en variante de franchises différentes.

La solution retenue est la solution de base avec une prime annuelle de 23 679.66 € HT et la prestation optionnelle n° 1 (congés maternité sans délai de carence) dont le montant annuel s'élève à 7192.42 € HT.

**ARTICLE 4 :**

Le marché prendra effet le 01 janvier 2022 pour une première période s'étendant jusqu'au 31 décembre 2022. La date d'échéance du contrat est fixée au 1er janvier.

Sauf résiliation dans les conditions indiquées au CCAP, il sera reconduit d'année en année jusqu'au 31 décembre 2025. Sa durée maximum est donc fixée à 4 ans.

**ARTICLE 5 :**

Les crédits relatifs au marché sont prévus au Budget Primitif, secteur public, section fonctionnement.

**ARTICLE 6 :**

La présente décision sera portée à la connaissance du Comité syndical lors de sa prochaine réunion et sera affichée conformément aux dispositions légales.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Villejust, le **23 DEC. 2021**

**Jean-François VIGIER**

**Président du SIOM**

Décision :  
- transmise en Préfecture par voie dématérialisée le :  
- affichée le :

**28 DEC. 2021**

**28 DEC. 2021**

**BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION  
PAR LA PREFECTURE****Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse****Utilisateur : Bruneau****Paramètre de la transaction:**

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Autres
Numéro de l'acte:	DC44_2021
Date de la décision:	2021-12-28 00:00:00+01
Objet:	Attribution du marché relatif à l'assurance des risques statutaires des agents titulaires du SIOM de la Vallée de Chevreuse
Classification matières/sous-matières:	1.1
Identifiant unique:	091-200062321-20211228-DC44_2021-AU

**Fichier de vie de la transaction**

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 091-200062321-20211228-DC44_2021-AU-1-1_0.xml	text/xml	944
nom original: dc 44 2021.pdf	application/pdf	122600
nom de métier: 99_AU-091-200062321-20211228-DC44_2021-AU-1-1_1.pdf	application/pdf	122600

**Cycle Contenu dans l'archivage**

Etat	Date	Message
Posté	28 décembre 2021 à 11h38min54s	Dépôt initial
En attente de transmission	28 décembre 2021 à 11h40min07s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	28 décembre 2021 à 11h40min13s	Transmis au MIAT
Acquittement reçu	28 décembre 2021 à 11h46min19s	Reçu par le MIAT le 2021-12-28

